

à cette chasse sur la côte nord-est de Terre-Neuve. Ce printemps, les phoquiers de Terre-Neuve ont eu l'amère surprise de constater qu'en plus des Norvégiens, ils avaient un autre concurrent dans la chasse au phoque, savoir un brise-glace soviétique de 7,000 tonnes qui s'est rapidement frayé un chemin à travers les bancs de glace où les navires canadiens ne pouvaient s'aventurer. Le navire soviétique était muni de deux hélicoptères qu'on utilisait pour repérer les phoques puis pour transporter les pêcheurs jusqu'aux groupes de phoques et les ramener au navire. La présence de ce navire a découragé nos chasseurs de phoques et si la Russie continue de participer chaque année à la chasse aux phoques au large de Terre-Neuve dans des navires semblables à celui-là, on craint que l'industrie canadienne de la chasse aux phoques disparaîtra complètement.

Le ministère des Pêcheries se rend bien compte de ce que notre pêcherie de phoques diminue. Il est temps, il est même grand temps que le ministère s'occupe de conclure une entente internationale afin de préserver cette industrie, en interdisant la chasse de certains phoques et en limitant la prise de phoques chaque année. Ceux qui s'intéressent à la chasse des phoques ont été heureux d'apprendre que la période de chasse a pris fin le 5 mai dernier. La saison de la chasse aux phoques commence le 5 mars dans le golfe et le 10 mars sur le littoral nord-est de Terre-Neuve. Jusqu'à cette année, il n'y avait pas de date officielle de fermeture. A la suite d'une entente intervenue cette année entre la Norvège et le Canada, la période de chasse se terminera le 30 avril l'an prochain.

Le ministre a déclaré ceci le 11 mai 1961, comme en fait foi la page 3667 du compte rendu:

Cette question figure à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la CIPNA, la Commission internationale des pêches du Nord-Ouest de l'Atlantique. On a encore constaté, pour la première fois cette année, qu'un navire russe s'adonnait à la pêche du phoque dans les eaux internationales, au large du littoral est du Canada. On a fait parvenir des avis au gouvernement de l'URSS pour lui demander d'obliger ses ressortissants à se conformer aux règlements généraux.

Je voudrais citer un autre passage du compte rendu des délibérations du rassemblement libéral, qui figure à la page 10-NS-2. Voici:

Il y a lieu d'instituer un programme efficace en vue de la conservation des phoques au Canada.

En terminant, je désire remercier le ministre, que je tiens pour un homme très sincère, ainsi que ses fonctionnaires, de la bienveillance qu'ils m'ont toujours témoignée. Je suis d'avis que le ministre est entouré de fonctionnaires compétents qui sont très au fait des nombreux problèmes qui existent dans

l'industrie de la pêche. J'espère qu'ils veilleront à protéger cette importante industrie afin que nos pêcheurs puissent en tirer tout le profit possible.

M. McGrath: Monsieur le président, pourrais-je poser une question à l'honorable député? Je n'ai pas voulu l'interrompre pendant son discours. L'honorable député a longuement parlé de la politique libérale concernant l'élargissement à 12 milles des limites territoriales. Le parti libéral a-t-il aussi pour politique d'appliquer, de façon unilatérale, cette limite de douze milles?

M. Tucker: Monsieur le président, je pense que cela peut se faire par entente.

M. McCleave: Monsieur le président, j'ai l'intention d'être bref. Je ne puis laisser passer, sans les relever, les propos que le député de Vancouver-Est a tenus sur cette très importante industrie de base qu'est la pêche. Nous savons tous qu'on a beaucoup fait dans ce domaine et la compétence du ministre des Pêcheries nous assure que les problèmes des pêcheurs—groupe de Canadiens très conscients de leurs responsabilités—seront signalés aux autres membres du Cabinet.

Le magnifique laboratoire qu'on est en train de construire à Halifax illustre bien les progrès qu'a accomplis le ministère. Je remercie le ministre et ses fonctionnaires d'avoir doté Halifax de cet immeuble et de l'avoir bien adapté à la tonalité architecturale du quartier de la ville où il s'érigera.

J'aimerais aborder un problème qui est peut-être insoluble, bien que j'ose espérer le contraire. Je veux parler des banquises provenant de l'embouchure du fleuve Saint-Laurent qui dérivent le long des côtes des provinces Maritimes, où elles causent bien des ennuis aux pêcheurs. Le ministre est au courant de ce problème, j'en suis sûr, puisque, pas plus tard qu'hier ou avant-hier, il a annoncé que l'ouverture de la saison de la pêche au homard était remise à une date ultérieure dans certaines régions des Maritimes. Malheureusement, dans la région qui m'intéresse le plus, c'est-à-dire celle qui s'étend de Clam-Bay, le long de la côte sud-est de la Nouvelle-Écosse jusqu'à Canso, la saison a commencé comme prévu. Dans certains secteurs de cette région, les glaces n'ont présenté que peu de difficulté et n'ont posé aucun problème aux pêcheurs qui ont pu disposer leurs pièges et se livrer de façon normale à la pêche au homard. Toutefois, dans d'autres secteurs, la glace leur a fait obstacle, de sorte que certains n'ont pu exercer leur métier. Dans certains cas, la glace détruit les agrès des pêcheurs. J'ai ici un rapport compilé par un certain nombre de mes amis dans la région au sujet des pertes